

**Pôle Aménagement
Service Urbanisme**

Suivi par : Fiona Hashani

N/Réf : DP/FH/318138

Objet : Demande d'examen au cas par cas de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.

DREAL RHONE ALPES

5 place Jules Ferry
Immeuble le Lugdunum
69453 LYON CEDEX 06

Gex, le

11 MARS 2026



Madame, Monsieur,

Conformément au décret n°2021-1345 du 13 octobre 2021 pris pour l'application de l'article 40 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) modifiant le régime de l'évaluation environnementale de certains plans et programmes régis par le code de l'urbanisme et en application des articles R.104-33 à R.104-37 du code de l'urbanisme, je vous consulte dans le cadre de la procédure dite « cas par cas ad-hoc », afin de solliciter votre avis concernant la procédure de modification n°9 du PLUiH de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.

Cette procédure, prescrite par arrêté du président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex du 6 novembre 2025 puis modifié le 16 février 2026, concerne uniquement la commune de Sergy. Elle consiste à reclasser une zone NI en zone Np, afin d'assurer la préservation de l'espace naturel existant.

Ainsi, conformément à la notice explicative pour l'examen au cas par cas, dans la mesure où il s'agit d'une modification, relevant des articles L.153-36 à L.153-44 du code de l'urbanisme, permettant la réduction de nuisances olfactives et sonores, la diminution des déplacements, sans impact significatif sur un site Natura 2000 et sans modification des orientations du PADD avec une incidence sur une aire inférieure ou égale à 1/10000^e de la surface intercommunale et dans la limite de 5ha ; elle est soumise au cas par cas ad-hoc.

Je joins à cette saisine les pièces nécessaires à votre analyse, à savoir :

- L'arrêté prescrivant la modification n°9 du PLUiH,
- L'arrêté modificatif prescrivant la modification n°9 du PLUiH,
- Le formulaire et ses annexes (notice de présentation, documents graphiques, auto-évaluation).

Mes services se tiennent au besoin à votre disposition.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président

Patrice DUNAND

